

Chers amis de l'hygiène du travail,

Comme déjà annoncé dans les newsletters, la prochaine **journée d'étude** sera dédiée à la **nouvelle version de l'EN 689**:

Exposition sur les lieux de travail - Mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques - Stratégie pour vérifier la conformité à des valeurs limites d'exposition professionnelle

Dans la matinée seront abordées les nouveautés de la norme et les différences avec la version précédente, par des personnes qui ont contribué à l'aboutissement de la nouvelle version de cette norme. La mise en œuvre dans la pratique sera discutée dans l'après-midi.

Cette journée d'étude aura lieu le **vendredi 16 mars 2018 de 9:30 à 16:00** à **l'auditorium Storck du SPF ETCS** (Gare de Bruxelles-Midi).

Le programme se déroule comme suit :

9:30	Accueil et café	
10:00	Discours de bienvenue	Tom Geens, BSOH
10:10	Inleiding: EN 689:1995	Roger Grosjean, ex-animateur du CEN TC 137 GT 1, BSOH
11:10	La norme révisée EN 689: un outil utile pour tester la conformité avec les VLEP (The new EN689: a useful tool to test compliance with OELs)	Raymond Vincent, animateur CEN TC 137 GT 1, France
12:15	Pause déjeuner avec sandwiches	
13:15	Base statistique pour l'évaluation de la conformité à la VLEP et la détermination de la périodicité des mesurages	Martine Chouvet, ITGA, France
14:00	Application de l'EN 689 dans l'industrie en France	Frédéric Gaidou, Eramet, France
14:30	Pause café	
15:00	BWStat webtool voor toepassing van de EN 689	Tom Geens, Provikmo, BSOH
15:30	Wettelijke vereisten voor compliance testing in Europa	Steven Verpaele, BeCOH, Nickel Institute, BSOH
16:00	Pause	
16:15	Assemblée générale de l'asbl BSOH	
16:45	Fin de la journée d'étude	



Inscription :

Vous pouvez vous **inscrire uniquement électroniquement** pour cette journée d'étude via notre site web :

- D'abord connectez-vous sur la page www.bsoh.be/?q=fr/user
- Ensuite enregistrez-vous sur la page www.bsoh.be/?q=fr/node/443

Cette journée d'étude est gratuite pour les membres BSOH et est comprise dans le montant d'adhésion. La personne qui n'est pas membre devrait d'abord adhérer à l'association (€75, via le site web).

Nous vous demandons de nous prévenir si toutefois après l'inscription vous auriez un empêchement. Nous souhaitons en effet éviter de faire des dépenses inutiles pour la pause déjeuner.

Lieu:

SPF ETCS
Auditorium Storck (salle 1190 1er étage)
Rue Ernest Blerot 1 (en face de la gare du Midi)
1070 Bruxelles
www.emploi.belgique.be/accessibilite

Nous espérons vous voir nombreux le 16 mars 2018.

Sincères salutations,

Tom Geens
Président

Tamara Docters
Vice-présidente

Maurits De Ridder
Secrétaire

Katrien Poels
Trésorière